



CIRCULAIRE N°117 du 28 août 2002.

Objet : Opération « *Ouvrir mon quotidien* » : modalités concrètes de participation

Réseaux : Tous

Niveaux et services : FOND (Mat/Prim/Ord) – Classes de 6^{ème} primaire

Période : année scolaire 2002-2003

- A Monsieur le Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de province ;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement fondamental libre subventionné et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;
- Aux Directions des établissements du fondamental subventionnés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;
- Aux Directions des établissements du fondamental organisés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;

Pour information :

- Aux membres de l'Inspection de l'enseignement fondamental ordinaire ;
- Aux syndicats du personnel enseignant ;
- Aux associations de parents.

Autorités : Ministre de l'Enfance

Signataire(s) : Jean-Marc NOLLET

Gestionnaires : Cabinet du Ministre de l'Enfance, M. Georges Gilkinet

Nombre de pages : texte : p 5

annexe : 3

Mots-clés : Opération « *Ouvrir mon quotidien* » - Education aux Médias



Bruxelles, le 28 août 2002.

CIRCULAIRE n°: 117

Objet : Opération « Ouvrir mon quotidien »

Mesdames, Messieurs,

Par la présente circulaire, je souhaite vous apporter les précisions pratiques quant au déroulement de l'opération « *Ouvrir mon quotidien* » qui débutera dès la prochaine rentrée scolaire et dont les grands principes ont été exposés dans la circulaire n°111 datée du 30 mai 2002.

Cette information a pour objectif de permettre aux enseignant(e)s responsables des classes de 6^{ème} primaire, auxquelles cette initiative est principalement destinée, de prendre les dispositions nécessaires de façon à pouvoir y participer.

Rappel - Qu'est-ce que l'opération « Ouvrir mon quotidien » ?

L'opération « *Ouvrir mon quotidien* » vise à promouvoir la présence et l'utilisation de la presse quotidienne dans les classes de 6^{ème} primaire. Cette opération comporte plusieurs volets complémentaires et interdépendants. Elle bénéficie de la collaboration de différents opérateurs spécialisés dans les médias et dans l'éducation aux médias.

Rappel - Quels sont les objectifs de cette opération ?

1. Dans un contexte d'actualité qui rappelle chaque jour l'importance d'une éducation des jeunes et des enfants à une citoyenneté active et à une capacité d'analyse critique de la société, **il s'agit d'abord et avant tout de permettre aux enfants de fin de cycle primaire de découvrir chaque jour au moins deux quotidiens francophones et d'aiguiser leur curiosité par rapport à leur contenu.** Support multiforme, regorgeant d'informations, le journal est en effet un moyen privilégié pour s'ouvrir sur le monde, proche ou lointain.
2. A partir de ces journaux et avec le soutien d'autres dispositifs décrits plus loin (formation, site internet, ...), en fonction du groupe classe, **des démarches spécifiques d'éducation aux médias pourront également être entreprises ou accentuées.** Dans leur diversité, les journaux quotidiens pourront ainsi contribuer au développement du sens critique des élèves.
3. De par la variété des sujets qu'ils abordent, les journaux constituent enfin un support particulièrement riche qui peut être utilisé lors d'activités d'apprentissages plus classiques. **De nombreuses compétences peuvent en effet être travaillées à partir des journaux !**

Comment se déroulera l'Opération ?

1. La diffusion de la presse quotidienne dans les classes

- **Toutes les écoles fondamentales recevront, au cours de la première quinzaine de septembre, à destination de leur(s) classe(s) de 6^{ème} primaire, un colis pédagogique de lancement de l'Opération « Ouvrir mon quotidien ».**

Ce colis comprendra, sur base de la population scolaire estimée, un « journal de bord » par élève et par enseignant, ainsi que deux affiches-planning par classe de 6^{ème} primaire.

Le « journal de bord » a été réalisé et est édité par les Journaux francophones belges avec l'aide scientifique du Conseil de l'Education aux Médias et le soutien de la Communauté française. Chaque élève pourra en disposer et ainsi s'approprier le vocabulaire et les concepts propres au monde de l'édition et du journalisme. Cet outil pourra accompagner le travail des classes tout au long de l'Opération.

L'affiche-planning est destinée à identifier et agrémente l'espace « actualité » de la classe. Elle est à s'approprier par chaque classe en fonction de ses centres d'intérêt. Il peut tout aussi bien servir de planning prévisionnel que de journal mural où seraient repris l'ensemble des événements ayant retenu l'attention de la classe. Diverses suggestions concrètes d'utilisation de cet outil seront formulées tout au long de l'année scolaire via le site internet de l'Opération.

- **Toutes les écoles fondamentales recevront, du lundi 16 au vendredi 20 septembre, à destination de leur(s) classe(s) de 6^{ème} primaire, l'ensemble des titres de la presse quotidienne francophone¹.** Cet échantillon permettra le démarrage de l'opération avec une première sensibilisation des élèves à la diversité de la presse belge francophone.

A l'issue de cette semaine, chaque classe pourra poser collectivement le choix de deux quotidiens qui lui seront fournis pendant l'année scolaire. De façon à permettre l'analyse d'un maximum de journaux différents, les classes qui le souhaitent peuvent décider de modifier leur choix à deux reprises au cours de l'année scolaire.

Pour des raisons de gestion administrative, ces choix devront être communiqués de façon définitive, **au plus tard pour le vendredi 4 octobre** (cachet de la poste faisant foi), à l'aide du formulaire en annexe I, à la sclr « Les Journaux Francophones Belges² » qui gère ce volet de l'Opération.

- **A partir du lundi 14 octobre, chaque classe de 6^{ème} primaire qui en aura fait la demande recevra par voie postale et de façon quotidienne les deux journaux de son choix (hors week-end, vacances scolaires et congés légaux).**

En fonction des projets de la classe, les journaux pourront simplement figurer dans un coin « actualité » et constituer une source d'information ou de lecture pour les élèves qui le souhaitent. Ils pourront également être utilisés comme supports pédagogiques pour des actions d'éducation aux médias et d'analyse de l'actualité, comme pour les autres activités d'apprentissage, notamment celles visant à développer des stratégies de lecture efficaces.

¹ A l'exception du journal L'Echo.

² Les Journaux Francophones Belges s.c.r.l. (J.F.B.) – Mme Christiane De Caluwé - Boulevard Paepsem, 22 bte 7 B-1070 Bruxelles - Tél. : 02 / 558 97 80 - Fax : 02 / 558 97 89 - Courriel : info@jfb.be - Site Internet : <http://www.jfb.be>

2. Un site internet

- **Un site internet sera accessible aux enseignants, aux enfants mais aussi à leurs parents, à l'adresse www.ouvrirmonquotidien.be, à partir du 1^{er} septembre.**

Ce site, élaboré et géré par les trois centres de ressources en matière d'éducation aux médias reconnus par la Communauté française sera régulièrement mis à jour en fonction de l'actualité et proposera des espaces forums à partir desquels des réponses pourront être apportées aux questions des enseignants et des enfants. Des travaux d'écoles pourront y être publiés. Des outils pédagogiques ainsi que des exemples d'activités à mettre en œuvre y seront consultables. Ceux-ci seront également diffusés sur support papier pour les enseignants, classes et écoles ne disposant pas de connexion à internet. N'hésitez pas à le consulter régulièrement pour nourrir vos projets pédagogiques !

3. Des formations continuées pour les enseignants

- **Des formations continuées à l'utilisation et à la lecture critique de la presse quotidienne en classe seront organisées dans le courant de l'année scolaire 2002-2003.**

Proposées par ces trois centres de ressources, ces formations, de trois ou cinq jours, sont ouvertes aux enseignants des deuxième et troisième cycles du fondamental, quel que soit leur réseau d'enseignement et quel qu'en soit l'opérateur. Elles s'adapteront aux demandes, attentes et expériences des enseignants.

La liste de ces formations ainsi que le détail de leur contenu figurent en annexe II et peuvent également être consultés sur le site internet de l'opération.

Plusieurs modalités d'inscription aux modules de formation sont prévues:

a) inscription en ligne

Le site internet ouvrirmonquotidien.be offre la possibilité de s'inscrire « en ligne ». Dans la rubrique Enseignant – Formation – Inscription, il suffit de sélectionner le module de formation dans la liste proposée et de remplir un formulaire. L'inscription ne sera effective qu'après réception d'une confirmation d'inscription de la part de l'organisme de formation concerné.

b) inscription via les brochures des organismes de formation

Chaque établissement scolaire dispose de brochures regroupant l'ensemble de l'offre de formation continue proposée aux enseignants. Pour s'inscrire à ces modules, il suffit de compléter les formulaires d'inscription proposés par les organismes de formation et suivre les consignes qui y sont précisées.

4. L'opération journalistes en classes

- **Les classes qui le souhaitent pourront faire appel en cours d'année à l'expertise de journalistes professionnels qui viendront témoigner de leur expérience et expliquer comment se traite l'information.**

Ces journalistes seront mis en contact avec les classes via l'Association des Journalistes Professionnels. Leur choix se fera en fonction des attentes particulières exprimées par les élèves ou leur enseignant (spécialité ou média particuliers). Plutôt que de proposer un « produit » standard qui n'aurait que partiellement répondu aux attentes, il est apparu préférable de s'adapter aux demandes émanant des enseignants. Celles-ci peuvent porter, entre autres exemples, sur une initiation au monde des médias, l'approche du métier de journaliste ou d'une de ses facettes, l'approfondissement d'un sujet d'actualité ou l'aide à la réalisation d'un média scolaire.

Des supports pédagogiques sont également prévus. Un dossier de présentation du métier de journaliste sera remis à chaque enseignant avant l'intervention du journaliste, de même qu'un dépliant pédagogique à l'attention de chaque élève.

Un formulaire d'inscription à cette opération figure en annexe III. De même, plus d'informations peuvent être consultées sur le site www.jec.be qui présente les modalités pratiques de l'opération, permet de formuler « en ligne » une demande d'intervention et renseigne par ailleurs une série de liens utiles, de références et de ressources concernant l'éducation aux et par les médias.

Un processus en mouvement

La conception de l'opération « Ouvrir mon quotidien » a fait l'objet d'une large concertation des acteurs du monde scolaire et de l'éducation aux médias, sous l'égide du Conseil de l'Éducation aux Médias qui a accepté d'en assumer la coordination pédagogique générale.

Ma volonté est que cette dynamique de concertation puisse se poursuivre. Aussi, j'invite toutes celles et tous ceux qui le souhaitent à me faire part de leurs remarques ou suggestions par rapport à cette initiative par courrier ou via l'adresse courriel : ministre-enfance@cfwb.be.

Je vous remercie d'ores et déjà pour votre collaboration active qui fera de cette initiative ambitieuse une réussite et profite de l'occasion pour vous transmettre tous mes vœux de bonne et fructueuse rentrée scolaire.

Le Ministre de l'Enfance,
chargé de l'Enseignement fondamental.

Jean-Marc NOLLET

Circulaire n° 117..... du 28/08/2002 ANNEXE

Destinataires adresses imprimerie

Cocher les cases utiles et biffer les mentions inutiles

1. Réseaux	Cocher	Biffer
CF Communauté française	X	
OS Officiel subventionné	X	Com. / Prov.
LS Libre subventionné	X	Conf. / Non conf.

2. Niveaux et services		Cocher	Biffer
<u>Niveaux d'enseignement</u>			
FOND	Fondamental	X	Mat. / Prim./ Ord. / Spéc.
SEC	Secondaire		PE / HR / Ord. / Spéc.
HE	Hautes Ecoles	X	Avec sections péd. /-Autres
ARCH	Architecture		
PROM SOC	Promotion sociale		Sec. / Sup.
ART	Artistique		Sec. PE / Sec. HR / Sup.
<u>Services</u>			
CPMS			Ord. / Spéc.
IMS	Insp. Méd. Scol.		
INTERNATS	Internats		Ord. / Spéc.
HOMES	Homes		
CPA	Centres de plein air		
CFTP	Centres de formation		
<u>Univ. Et ens. à dist.</u>			
UNIV	Universités		
DIST	Ens. à distance		

3. Instances	Cocher
Directions d'établ. et Pouv. Org.	X
Inspecteurs	X
Vérificateurs	
Syndicats	X
Associations de parents	X
Autres à préciser ...	



Bon de commande des Journaux

! RAPPEL : RESERVE EXCLUSIVEMENT AUX CLASSES DE 6^{ÈME} PRIMAIRE !

(MERCİ DE COMPLETER EN LETTRES CAPITALES)

Nom du titulaire : **Prénom :**

(Facultatif) Rue : **N°** **Code postal :**

(Facultatif) Localité : **e-mail :**

Classe : 6^{ème}

Etablissement : **Implantation :**

Communauté française - **Libre confessionnel** - **Libre non-confessionnel** - **Officiel Subventionné**

Rue : **N°** **Code postal :**

Localité : **e-mail :**

Tél. école: **Tél. privé :** **Fax :**

Notre classe a choisi, à l'issue d'un débat collectif, de recevoir (cocher deux cases par période):

	du 14 octobre au 20 décembre 2002	du 6 janvier au 14 mars 2003	du 17 mars au 30 mai 2003
<i>Le Soir</i>			
<i>La Libre Belgique</i>			
<i>La Dernière Heure</i>			
Sud Presse: <i>La Capitale, La Meuse, La Nouvelle Gazette, La Province ou Le Quotidien de Namur</i>			
Les Editions de l'Avenir: <i>Vers l'Avenir, Le Rappel, L'Avenir du Luxembourg, Le Courrier de l'Escaut ou Le Jour/Le Courrier</i>			

Remarque : Ce sont les éditions régionales correspondant au code postal de chaque école qui seront distribuées.

Je m'engage à participer de façon active à l'Opération *Ouvrir mon Quotidien* en mettant notamment à disposition des élèves de ma classe les journaux reçus.

Signature de la direction

Signature de l'enseignant : et cachet de l'école :

A renvoyer pour le vendredi 4 octobre 2002 au plus tard aux Journaux Francophones Belges, à l'attention de **Christiane De Caluwé - Boulevard Paepsem 22 - 1070 Bruxelles - Tél : 02.558.97.80 Fax : 02.558.97.89.**

Cette action est soutenue par la Communauté française de Belgique.
Annexe I de la Circulaire 117 du 28 août 2002 Opération Ouvrir mon Quotidien



Formation Continue des Enseignants

1. Lecture critique de la presse quotidienne à l'Ecole Primaire Formation en trois jours

OBJECTIFS

- Intégrer la presse écrite à sa démarche pédagogique, à la fois au service de l'apprentissage de savoir, de savoir-faire et de savoir-être et comme objet d'analyse, de déconstruction et de réflexion.
- Amener les jeunes à être des citoyens responsables autonomes et critiques dans une société démocratique.
- Comprendre le cheminement de l'information.
- S'approprier des outils, méthodes et compétences de l'éducation aux médias appliqués au décodage de la presse écrite.
- Analyser et critiquer les contenus et les modes de traitement de celle-ci.

CONTENUS

Le contenu de la formation sera structuré suivant les six thématiques définies par le Conseil de l'éducation aux médias (la typologie, les producteurs, les publics, les langages, les représentations et les technologies utilisées) et dans le respect des principes généraux et des compétences disciplinaires et transversales proposées par le Ministère de la Communauté française pour l'enseignement fondamental.

2. Créer un journal en classe : un projet transversal pour lire, analyser et critiquer la presse quotidienne à l'Ecole Primaire Formation en cinq jours

OBJECTIFS

- Acquérir les outils, méthodes et techniques pour la mise en œuvre d'un projet de création d'un journal en classe avec les élèves.
- Intégrer la presse écrite à sa démarche pédagogique, à la fois au service de l'apprentissage de savoir, de savoir-faire et de savoir-être et comme objet d'analyse, de déconstruction et de réflexion.
- Amener les jeunes à être des citoyens responsables autonomes et critiques dans une société démocratique.
- Comprendre le cheminement de l'information.
- S'approprier des outils, méthodes et compétences de l'éducation aux médias appliqués au décodage de la presse écrite.
- Analyser et critiquer les contenus et les modes de traitement de celle-ci.

CONTENUS

Le contenu de la formation sera structuré suivant les six thématiques définies par le Conseil de l'éducation aux médias (la typologie, les producteurs, les publics, les langages, les représentations et les technologies utilisées) et dans le respect des principes généraux et des compétences disciplinaires et transversales proposées par le Ministère de la Communauté française pour l'enseignement fondamental.

Ce module contiendra une formation pratique à la mise en œuvre de la construction d'un journal.

Renseignements et inscriptions :

- auprès des trois centres de ressources en matière d'éducation aux médias reconnus par la Communauté française ;
- via les brochures des organismes de formation des réseaux ;
- sur le site www.ouvrirmonquotidien.be.

Tout autre renseignement utile sur les formations continuées d'enseignants peuvent être consultées sur le site :
www.agers.be



Journalistes en Classe

! OUVERT AUX CLASSES DE 4EME, 5EME ET 6EME PRIMAIRES !

Formulaire d'inscription - Merci de compléter en lettres capitales - Un formulaire par classe

Nom et prénom du titulaire : Année scolaire :

(Facultatif) Rue : N° Code postal :

(Facultatif) Localité : e-mail :

Tél. école: Tél. privé : Fax :

Etablissement : Implantation :

Communauté française - Libre confessionnel - Libre non-confessionnel - Officiel Subventionné

Rue : N° Code postal :

Localité : e-mail :

Thèmes à aborder :

Profil de journaliste souhaité (média ou spécialisation particuliers) :

Attentes particulières :

Nombre d'élèves : Durée estimée de l'animation :

Jours et heures de préférence :

Signature de la direction

Signature de l'enseignant : et cachet de l'école :

A renvoyer dûment complété (par poste, fax, courriel ou via le site www.jec.be) à :

l'asbl Association des Journalistes professionnels, **M. Jacques ONAN, Résidence Palace Bloc C • Local 2240 (2^{ème} étage) • rue de la Loi, 155 • 1040 Bruxelles - Tél : 02 235 22 75 (mardi, mercredi et jeudi, de 9h00 à 17h00) - Fax : 02 235 22 72 - Courriel : jec@ajp.be**

Sur base de ce formulaire, l'AJP contactera l'enseignant de la classe afin de préciser la demande et les attentes relatives à l'animation.

Cette action est soutenue par la Communauté française de Belgique.

Brabant wallon

LIEU	Adresse	CP	LOCALITE	DATES	Réf.	Inscriptions
Ecole communale	Avenue Jassans 67	1342	Limelette	02.12.2002	BTCV2	UVCB
Ecole communale	Avenue de l'Invasion 119a		Blocry	03.12.2002 04.12.2002 20.02.2003 21.02.2003		

Bruxelles

LIEU	Adresse	CP	LOCALITE	DATES	Réf.	Inscriptions
Media animation	Avenue Rogier 32	1030	Bruxelles	12.11.2002 21.11.2002 26.11.2002 03.12.2002 12.12.2002	IP 09 65112 (1)	FOCEF
Media animation	Avenue Rogier 32	1030	Bruxelles	13.01.2003 14.01.2003 27.01.2003 28.01.2003 25.03.2003	IP 09 65112 (2)	FOCEF

Hainaut

LIEU	Adresse	CP	LOCALITE	DATES	Réf.	Inscriptions
Haute Ecole Libre du Hainaut Occidental	Tour Saint-Pierre 9	7900	Leuze	06.02.2003 13.02.2003 20.02.2003 27.02.2003 27.03.2003	IP 09 65113	FOCEF

Liège

LIEU	Adresse	CP	LOCALITE	DATES	Réf.	Inscriptions
Ecole Normale Jonfosse	Rue Jonfosse	4000	Liège	28.10.2002 29.10.2002 30.10.2002 09.01.2003 10.01.2003	LGCAV2	UVCB
CAF	La Neuville 1	4500	Tihange	08.11.2002 12.12.2002 24.02.2003	02/385	CAF

				03		
				25.02.20		
				03		
				25.03.20		
				03		

Luxembourg

LIEU	Adresse	CP	LOCALITE	DATES	Réf.	Inscriptions
Institut Libre d'Enseignement Supérieur du Luxembourg	Rue du Sablon 47	6600	Bastogne	11.03.20 03 18.03.20 03 28.03.20 03 01.04.20 03 10.04.20 03	IP 09 65114	focef

Namur

LIEU	Adresse	CP	LOCALITE	DATES	Réf.	Inscriptions
Centre de formation	Rue Saint-Amand 2b	5150	Soye	25.11.20 02 26.11.20 02 27.11.20 02	nrcav2	uvcb
Ecole communale	Rue des Tauttis 1	5001	Belgrade	17.02.20 03 18.02.20 03		

Brabant wallon

LIEU	Adresse	CP	LOCALITE	DATES	Réf.	Inscriptions
Ecole communale	Avenue Jassans 67	1342	Limelette	10.10.2002 16.01.2003 27.02.2003	Btcav(3)	UVCB

Bruxelles

LIEU	Adresse	CP	LOCALITE	DATES	Réf.	Inscriptions
Centre formation uvcb	Rue Haute 255	1000	Bruxelles	17.10.2002 27.01.2003 18.03.2003	Btcav(1)	UVCB
Ecole fondamentale annexée à l'Athénée Royal "Gatti Gamond"	Rue du Marais 65	1000	Bruxelles	05.11.2002 06.02.2003 24.03.2002	02/383	CAF
Media Animation	Avenue Rogier 32	1030	Bruxelles	07.11.2002 16.01.2003 20.03.2003	IP 09 65100	FOCEF
Centre formation uvcb	Rue Haute 255		Bruxelles	13.11.2002 11.02.2003 01.04.2003	Btcav(2)	UVCB
Media Animation	Avenue Rogier 32	1030	Bruxelles	09.01.2003 13.03.2003 08.05.2003	IP 09 65101	FOCEF

Hainaut

LIEU	Adresse	CP	LOCALITE	DATES	Réf.	Inscriptions
CRIAC	Rue du Dur 2	6061	Montignies	08.10.2002 14.01.2003 25.02.2003	HTCAV(3)	UVCB
Centre de Saint-Vaast	Rue Omer Thiriar 232	7100	La Louvière	15.10.2002 17.02.2003 04.04.2003	02/382	CAF
Centre formation	Rue Albert ler 19	7100	La Louvière	22.10.2002 28.01.2003 20.03.2003	HTCAV1(1)	UVCB
Ecole communale	Rue des Ecoles	7540	Tournai	14.11.2002 10.02.2003 25.03.2003	HTCAV(2)	UVCB
Sacré-cœur	Rue des Moulins 50	7700	Mouscron	15.11.2002 30.01.2003 03.04.2003	IP 09 65106	FOCEF
CRES	Route d'Obourg 30	7000	Mons	19.11.2002 31.01.2003 04.04.2003	IP 09 65107	FOCEF
Haute Ecole Libre du Hainaut Occidental	Tour Saint Pierre 9	7900	Leuze	10.01.2003 14.03.2003 09.05.2003	IP 09 65108	FOCEF

Luxembourg

LIEU	Adresse	CP	LOCALITE	DATES	Réf.	Inscriptions
Ecole Fondamentale annexée à l'ITCF	Avenue Herbofin	6800	Libramont	04.10.2002 21.01.2003 13.03.2003	02/380	CAF
Centre de Formation	Rue Victor Libert 36c	6900	Marche	21.10.2002 30.01.2003 24.03.2003	LXCAV(1)	UVCB
Institut Libre d'Enseignement Supérieur du Luxembourg	Rue du Sablon 47	6600	Bastogne	15.11.2002 30.01.2003 03.04.2003	IP 09 65109	FOCEF
Institut Notre-dame	Rue J. Netzer 21	6700	Arlon	19.11.2002 31.01.2003 04.04.2003	IP 09 65110	FOCEF
Ecole communale d'Hondelange	Rue des Blés d'or 23		Hondelange	21.11.2002 13.02.2003 03.04.2003	LXCAV(2)	UVCB

Liège

LIEU	Adresse	CP	LOCALITE	DATES	Réf.	Inscriptions
Centre Audio-visuel de la Ville de Liège	Rue Beeckman 51	4000	Liège	07.10.2002 13.01.2003 24.02.2003	LGCAV1(1)	UVCB
Centre Audio-visuel de la Ville de Liège	Rue Beeckman 51	4000	Liège	14.10.2002 21.01.2003 10.03.2003	LGCAV1(2)	UVCB
Ecole communale d'Hodimont	Rue de la Chapelle 40	4800	Verviers	15.10.2002 20.01.2003 11.03.2003	LGCAV1(3)	UVCB
Ecole communal de Longchamps	Rue du Prince régent 1	4300	Waremme	24.10.2002 23.01.2003 17.03.2003	LGCAV1(4)	UVCB
Haute école mosane d'enseignement supérieur	Rue Vankeerberghen 9	4500	Huy	07.11.2002 16.01.2003 20.03.2003	IP 09 65103	FOCEF
Collège Saint-Remacle	Avenue F. Nicolay 35	4970	Stavelot	08.11.2002 17.01.2003 21.03.2003	IP 09 65102	FOCEF
Centre Millénium	Rue du Parc 19	4180	Comblain-la-Tour	18.11.2002 04.02.2003 27.03.2003	LGCAV1(5)	UVCB
Ecole fondamentale annexée à l'AR	Rue Lavaux	4130	Esneux	18.11.2002 11.02.2003 10.04.2003	02/384	CAF
Auberge de Jeunesse "Georges Simenon"	Rue George Simenon 2	4020	Liège	09.01.2003 20.03.2003	IP 09 65104	FOCEF

08.05.2003

Namur

LIEU	Adresse	CP	LOCALITE	DATES	Réf.	Inscriptions
Ecole fondamentale autonome de la Communauté française	Rue Haute 60	5190	Spy	10.10.2002 27.01.2003 18.03.2003	02/381	CAF
Centre de Formation	Rue Saint Amand 2b	5150	Soye	12.11.2002 06.02.2003 31.03.2003	NRCAV(1)	UVCB
Ecole fondamentale de Falmignoul	Place Godard	5500	Falmignoul	19.11.2002 03.02.2003 13.03.2003	NRCAV(2)	UVCB
HENAC	Place du Couvent 3	5020	Champion	10.01.2003 14.03.2003 09.05.2003	IP 09 65105	FOCEF